



COMITE REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE

Siège : 17, rue de la Moulinatte – 33130 – BEGLES

Téléphone : Charles PASTOURELY - 06.13.08.66.97

Mail : cr-nouvelle-aquitaine@petanque.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

– 11 Novembre 2023 – SAINT YRIEIX (CD16)

L'assemblée générale débute à 09H00, le 11 Novembre 2023, sous la présidence de **Charles PASTOURELY**.

Alain NÉHÉMIE et **Jean-Marc CAPBLANCQ** sont désignés secrétaires de séance.

Appel des membres par le secrétaire général : Alain NÉHÉMIE.

Personnes présentes :

Mmes Joëlle BOURIDEYS, Yvette DELOL, Marie MAZZER, Sandrine NOEL,

Mrs Charles PASTOURELY, Jacques LACAVE, Alain NEHEMIE, Christian DEVAINE, Francis CHENOT, Jean-Marc CAPBLANCQ, Serge PAGNOUX, Alfonso DE FIGUEIREDO, Alain FORETNEGRE, Christian OLIVAN, Loïc MONNIER, Patrick PAQUET, Rémi LAPEYRONNIE,

Comité de la Charente (CD16) : **Monsieur Eric HERVOUET,**

Comité de la Creuse (CD23) : **Mrs Thierry LAMARDELLE, Gilbert CHASSAING,**

Comité de la Gironde (CD33) : **Mme Guillemette DEMARCY, Mr Anthony GARNUNG,**

Comité des Landes (CD40) : **Mrs Didier DUCOURNEAU, Vincent DARRIGADE,**

Comité du Lot et Garonne (CD47) : **Mr Guy MAZZER,**

Comité des Pyrénées atlantiques (CD64) : **Mme Sylvie MAZURIER,**

Comité des Deux-Sèvres (CD79) : **Mr Lionel PERONNET,**

Comité de la Vienne (CD86) : **Mrs Frédéric GIROUARD, Jacques PELLETAN,**

ETR : **Mr Guy DINIEL,**

Vérificateur aux comptes : **Mr Alain LE DE,**

Des membres du club de **FOUSSIGNAC (16),**

Personnes excusées : **Mme Claudine BOULINEAU, Mrs Roland ARMAND, Didier RICOU, Bernard PARGADE, Alain SOLEILHAVOUP et Christophe JAMET (médecin).**

Accueil par le Président de la Charente (Eric HERVOUET)

Le président Eric HERVOUET souhaite la bienvenue à toutes et à tous en Charente.

Il souhaite à l'assemblée de bien travailler et de faire le bilan de l'année sportive de la Nouvelle Aquitaine et cela au mieux.

Il nous informe, qu'avec son équipe de bénévoles, ils doivent s'occuper des joueurs de la Coupe d'Europe des clubs et, en conséquence, notre repas sera un peu décalé dans le temps.

Nous aurons donc une longue matinée pour nos travaux. Merci à tous.

Accueil par le Président de la Nouvelle Aquitaine, Charles PASTOURELY

Le Président demande d'observer une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés : amis, parents, élus, arbitres, éducateurs et joueurs ainsi que les bénévoles de notre sport.

Le président nous informe de la visite de l'ancien Président de la FFPJP, Monsieur Joseph CANTARELLI, qui devrait nous rejoindre pour nous dire un mot et que cela lui fait très plaisir de nous retrouver.

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Tout d'abord, notre Président Fédéral Michel Le Bot que nous avons invité à notre assemblée sera absent, il connaît des problèmes de lumbago coriace et douloureux. Il est excusé et nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Je tiens à remercier au nom de tous les élus du comité régional Nouvelle Aquitaine, le Président de la Charente Éric Hervouet et l'équipe dirigeante pour l'accueil chaleureux au siège du comité départemental, afin que notre comité régional tienne son assemblée générale, malgré la coupe d'Europe des clubs dans le boulodrome.

Saint Yrieix commune de la Charente revendique son statut de ville verte, ses secteurs boisés à proximité du fleuve sont des atouts pour les habitants Arédiens et Arédiennes.

Le plan d'eau de la grande prairie s'étant sur 26 hectares.

On y retrouve plusieurs activités nautiques.

Le stade des Rochers, le gymnase des Berneries et pour notre sport le magnifique boulodrome qui complète les équipements sportifs.

Un lieu incontournable pour les amateurs de pétanque dans un cadre idéal.

Le Président Éric Hervouet et les élus bénévoles organisent des compétitions départementales, régionales, nationales, Européennes.

Les C R C, les C N C, la Coupe d'Europe, le Trophées des Pépites.

L'engagement et l'expérience de tous ces bénévoles permet à tous ces championnats de connaître une réussite totale.

Merci cher Président de porter aussi haut la pétanque en Charente et en Nouvelle Aquitaine.

Après une mauvaise période, nos départements, notre région avaient perdu bon nombre de licenciés, nous repartons, et la hausse de nos effectifs nous ramène à la 3ème place des grandes régions.

Sur les résultats, quelle fierté pour les premiers championnats à Perpignan, avec ces titres de champions de France triplettes masculins, et triplettes féminines.

Puis des vice-champions de France, des 1/2 finalistes, des 1/4 de finalistes et bien d'autres bons résultats qui prouvent les qualités et la valeur de nos compétiteurs, compétitrices.

Je n'oublie pas nos sélectionnés, champions d'Europe.

Les jeunes sont brillants ; ils ont permis à nos clubs, écoles de pétanque, de ramener d'excellents résultats dans les France, au Trophées des Pépites, aux finales de C N C. Bravo à l'encadrement mis en place par les éducateurs de l'E T R et des comités départementaux. Bien sûr nous devons féliciter tous nos représentants et nous leurs souhaitons la réussite pour la saison 2024.

Le nombre de concours Nationaux sera en baisse dans notre région avec seulement l'organisation de 11 compétitions.

Le pire est pour les jeunes, car seul le club d'Objat du CD 19 en organise un.

Les concours régionaux sont également en diminution avec seulement 20 concours.

Pour l'année 2024, notre région sera encore en pointe ; elle s'est vue confier des championnats de France dans le comité de la Charente à St Yrieix, et dans celui de la Corrèze à Objat.

Les finales de CNC Open et Féminin se dérouleront à Ste Livrade dans le comité du Lot et Garonne.

Le Trophées des Pépites 2024, retourne à St Pierre les Elbeuf..

Suite à la réunion du dernier comité directeur, nous apprenons que la finale de la coupe de France 2023 de jeu provençal se déroulera à Marmande, comité du Lot et Garonne les 2 et 3 décembre prochain.

Je souhaite le succès à toutes les organisations de nos clubs, de nos comités pour l'année 2024.

Attention à la vente d'alcool fort lors des compétitions ; il faut avertir les Présidents de clubs qu'ils sont responsables d'éventuels incidents et qu'ils peuvent être traduits devant les commissions de discipline.

Pour les championnats de région, la consigne est de : **PAS DE VENTE D'ALCOOL.**

J'ai eu une discussion sur ce sujet avec Michel LE BOT, la suite voit le Président de Bassens suspendu et il demande le passage en discipline du Président de Bruges, suite à l'agression d'un arbitre par un joueur saoul.

La commission de discipline régionale subit des reproches sur certaines décisions, nous en parlerons dans le compte rendu.

Cette même commission a jugé des affaires dont les Présidents des comités départementaux concernés ou leurs Présidents des organes de discipline ont laissé passer volontairement les dates, certains ayant signé les poursuites, donc la région se voit obligée de prendre la suite des dossiers pour un passage en commission de discipline régionale. Devant ces oublis volontaires, j'ai envoyé un courrier à Michel LE BOT pour l'avertir de mon refus de traiter l'affaire de l'équipe du Lot et Garonne absente au championnat de France de Quimper, ainsi que toute autre affaire qui connaîtrait les mêmes conditions.

Pour les équipes des comités absentes au France, le règlement va être modifié, il permettra aux Présidents et élus des comités concernés de punir de participation au France l'année suivante les équipes absentes sans raisons valables.

Pour le tir de précision, celui des jeunes a lieu tous les ans ; je souhaite une participation importante de nos comités.

Pour le championnat de France des jeunes 2024, j'ai demandé à notre trésorier général et à notre Président de la

commission des finances, une augmentation financière du budget prévisionnel, comptant une participation plus importante d'équipes jeunes.

La Présidente de la région Occitanie nous cède 2 places nous permettant d'avoir 2 équipes supplémentaires, portant notre quota à 5 équipes, je cherche une 6^{ème} équipe auprès des autres régions. La commission des finances s'est réunie, elle nous fera part de sa proposition.

Pour l'assemblée générale électorale 2024, la date est repoussée d'une semaine, cause des championnats du monde de pétanque de Dijon. La nouvelle date est donc le samedi 14 décembre 2024.

Je remercie l'ensemble du corps arbitral de notre région Nouvelle Aquitaine de leurs compétences mises au service de nos championnats de région.

Je pense aux délégués des Nationaux, des CRC, des CNC, merci aux Présidents (e) de nos commissions, votre rôle est décisif pour l'amélioration et la bonne marche de notre comité régional.

A tous les autres membres, je vous remercie pour l'engagement envers vos comités et notre comité régional.

Charles PASTOURELY

Président du comité régional Nouvelle Aquitaine

Approbation CR de l'assemblée Générale 2022

Le président met au vote l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2022 qui a eu lieu le 12 novembre 2022 à PAU (CD64).

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral et sportif du Secrétaire Général, Alain NEHEMIE

Madame, Messieurs les présidents des comités,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Régional,

Mesdames, Messieurs,

Merci de votre présence pour cette Assemblée Générale du Comité Régional Nouvelle Aquitaine

Je voudrais remercier comme d'habitude Jean-Marc CAPBLANCQ pour l'aide qu'il m'apporte en tant que secrétaire adjoint.

Je vais vous donner quelques chiffres :

Nombre de licenciés dans la Région Nouvelle Aquitaine : 32 376 au 05/11/2023 contre 30 080 en 2022. Ce qui nous donne une augmentation de 2296 licenciés.

Concernant les jeunes, nous sommes à 1189 licenciés en 2023 contre 1154 en 2022 (+45). Nous progressons petit à petit dans cette catégorie.

Un petit mot sur le sportif avec quelques résultats lors des championnats de France.

Principaux résultats aux championnats de France :

Triplette Féminin :

Championnes de France : PEYRE NELLY, DEBORD CHARLÈNE, LABROUSSE VALÉRIE (DORDOGNE 24),

Perdent en ¼ de finale : TEMPEREAU SOPHIE, FAUGER SOPHIE, TEMPEREAU IRIS (DEUX SEVRES 79).

Triplette Senior :

Champions de France : GRANDET THIERRY, HELFRICK MOÏSE, FELTAIN JEAN (GIRONDE 33),

Perdent en ½ finale : MAGNY BALDWIN, LAMBERGER DONOVAN, ZIGLER NELSON (PYRENEES ATLANTIQUES 64).

Triplette Vétéran :

Perdent en ¼ de finale : MENSE JACKY, OLMOS CHRISTIAN, BEURIOT DIDIER (CHARENTE MARITIME 17) (Vice-champion en 2022),

Perdent en ¼ de finale : PINALIE FRANCIS, VATIN PATRICK, LAFAYE GUY (DORDOGNE 24)

Triplette Jeu Provençal :

Vice-champion de France : HIVERT MICKAEL, CASTEUBLE RÉMY, CASTEUBLE LOUIS (NOUVELLE AQUITAINE/079)

Doublette Masculin :

Perdent en 1/2 finale : HELFRICK MOÏSE, FELTAIN JEAN (GIRONDE 33).

Individuel Masculin :

Perd en 1/2 finale : FELTAIN JEAN (NOUVELLE AQUITAINE/033).

Doublette Mixte :

Perdent en 1/2 finale : DELABY KARINE, DELMAS STÉPHANE (LANDES 40),

Perdent en ¼ de finale : REINHART LINDA, REINHART KENJY (NOUVELLE AQUITAINE/047).

Perdent en ¼ de finale : BAGILET ROSINE, BUISSON ALEXANDRE (NOUVELLE AQUITAINE/024).

Triplette Minime :

Perdent en 1/2 finale France : LAGUIONIE LEHMANN NOLAN, OGUINENA IBAN, GATUING JULES (LANDES 40).

Perdent en 1/2 finale de la Coupe de l'Avenir : BORDELOUP MATHISC, APDEPON ESTEBAN, FERNANDES LÉANDRO (NOUVELLE AQUITAINE/040).

Triplette Cadet :

Perdent en ¼ de finale : PEYS SANTOS ALMEIDA MATHÉO, FELTAIN GOINE, BEGUEY LOUIS (NOUVELLE AQUITAINE/033).

Perdant en 1/2 finale Coupe de l'Avenir : GALLY ROMAN, LAFLEUR KELSON, REINHART DAYMON (LOT ET GARONNE 47).

Triplette Junior :

Vainqueur Coupe de l'Avenir : CASILE FLORIAN, CHARPENTIER DAVID, CHAGNEAU TOM (NOUVELLE AQUITAINE/047).

Perdent ¼ de finale France : PERE BASTIEN, CROQUEFER KELLYANE, QUANQUOIT ALEXIS (NOUVELLE AQUITAINE/017).

Tir de précision Féminin :

Perd en 1/2 finale : GOMEZ Mélissa (NOUVELLE AQUITAINE/087).

Approbation du Compte-rendu moral et sportif

Le président met au vote l'approbation du compte-rendu moral et sportif.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le Président remercie Alain NEHEMIE pour son travail.

Rapport Financier du Trésorier Général Christian DEVAINE

Les principales remarques sur le **Bilan de Exercice 2023** qui suit sont :

- Matériel : 200,63 € amortissement PC portable,
- Créances : 2268,29 € - Ce sont des recettes à venir non encaissées à la clôture des comptes,
- Charges Constatées d'avance : 5406,42 € - ce sont des acomptes pour la réservation des hôtels pour les championnats de France 2024,
- Dettes Fournisseurs : 9255,48 € - Ce sont des dépenses qui n'étaient pas débitées à la clôture des comptes.

CR petanque

Bilan Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

export BasiCompta® au 28/10/2023

Actif	N			N-1	
	Brut	Amortissements	Net	Net	
Actif Immobilisé					
Immobilisation Incorporelle			0.00 €	0.00 €	
Immobilisation Corporelle					
- Terrain	0.00 €		0.00 €	0.00 €	
- Construction	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
- Matériel	902.77 €	702.14 €	200.63 €	+	501.55 €
Autres Immobilisations Financières					
- Participation			0.00 €	0.00 €	
- Titres			0.00 €	0.00 €	
- Prêts			0.00 €	0.00 €	
- Cautions			-372.52 €	+	0.00 €
Total 1			-171.89 €		501.55 €
Actif Circulant					
Créances			2 268.29 €	+	9 083.66 €
Disponibilité Trésorerie			153 736.96 €		122 262.70 €
- CCM AGEN JASMIN			13 736.96 €		6 657.65 €
- CM LIVRET BLEU			140 000.00 €		115 605.05 €
Charges Constatées d'Avance			5 406.42 €	+	0.00 €
Total 2			161 411.67 €		131 346.36 €
Total général			161 239.78 €		131 847.91 €
Passif	N			N-1	
Fonds Propres					
Fonds Propres Sans Droit de Reprise			0.00 €	0.00 €	
Fonds Propres Avec Droits de Reprise			0.00 €	0.00 €	
Réserves			0.00 €	0.00 €	
Report à nouveau			129 379.13 €		128 459.39 €
Excédent ou Déficit			22 605.17 €		919.74 €
<i>Situation Nette</i>			<i>151 984.30 €</i>		<i>129 379.13 €</i>
Subvention d'Investissement			0.00 €	0.00 €	
Total 1			151 984.30 €		129 379.13 €
Fonds Reportés			0.00 €	0.00 €	
Total 2			0.00 €		0.00 €
Provisions			0.00 €	0.00 €	
Total 3			0.00 €		0.00 €
Dettes					
Emprunts auprès d'établissements			0.00 €	0.00 €	
Emprunts et Dettes Financières Diverses			0.00 €	0.00 €	
Dettes Fournisseurs			9 255.48 €	+	2 468.78 €
Dettes Fiscales et Sociales			0.00 €	0.00 €	
Dettes Immobilisations			0.00 €	0.00 €	
Autres Dettes			0.00 €	0.00 €	
Produit Constatés d'Avance			0.00 €	0.00 €	
Total 4			9 255.48 €		2 468.78 €
Total général			161 239.78 €		131 847.91 €

COMITE REGIONAL PETANQUE NOUVELLE AQUITAINE

du 01/10/2022 au 30/09/2023

export BasiCompta au 24/10/2023

Compte de résultat Détaillé

Exercice N Détails Exercice N-1 Détails

PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	175 807.50 €	+	137 972.50 €	+
Cotisation des Comités	171 547.50 €			
Mutations externes	4 260.00 €			
Ventes de biens et services	9 356.95 €		7 317.80 €	
Rembt FFPJP Formations	1 692.45 €		382.80 €	+
Inscriptions BF1 - TRONC COMMUN	4 741.50 €	+	6 935.00 €	+
Examen Arbitre Départemental	913.00 €			
Inscriptions Concours Régionaux	1 050.00 €			
Rembt trop perçu honoraires Avocat	960.00 €			
Produits de tiers financeurs	17 550.00 €		20 090.00 €	
Concours publics et subventions d'exploitation	8 500.00 €		13 550.00 €	
ETAT - ANS pour CRENA	4 000.00 €	+	9 550.00 €	+
REGION pour CRENA	4 500.00 €	+	4 000.00 €	+
Ressources liées à la générosité du public	500.00 €		500.00 €	
MECENAT (GRAPHIC DIFFUSION)	500.00 €	+	500.00 €	+
Contributions financières	8 550.00 €	+	6 040.00 €	+
Subvention FFPJP Sportifs Haut Niveau CRENA	4 550.00 €			
Subvention FFPJP CNC JEUNES (5 équipes)	4 000.00 €			
Autres produits	11 402.19 €	+	8 727.70 €	+
Amendes discipline	3 388.16 €			
Rembt FFPJP Déplacements Président Marseille	1 083.98 €			
Rembt trop versé délégués C.D.F.	286.11 €			
Remise BOOKING sur Hébergts C.D.F.	355.30 €			
Rembt erreur bénéficiaire C.D.F. DARODES Charlotte	652.64 €			
Fiche financière FFPJP	5 636.00 €			
Total I	214 116.64 €		174 108.00 €	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	582.00 €	+	327.68 €	+
Achat diplômes et médailles	582.00 €			
Autres achats et charges externes	156 586.15 €		139 015.28 €	
Achat	9 137.48 €		14 990.83 €	
- Achats non stockés de matières et de fournitures	98.83 €	+	0.00 €	
Achat Apéritifs pour Réunions CRNA	98.83 €			
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	965.75 €	+	999.41 €	+
Carburant	965.75 €			
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	8 072.90 €	+	13 991.42 €	+
Ecussons Arbitre Régional + Délégué Officiel	100.80 €			
Fournitures Administratives	605.90 €			
Habillement Championnats de France	7 366.20 €			
Services extérieurs	5 199.10 €		1 436.23 €	
Location véhicules Championnats - Dépts Président	5 199.10 €	+	1 108.35 €	+
- Entretien et réparation	0.00 €		160.00 €	+
- Documentation	0.00 €		167.88 €	+
Autres services extérieurs	142 249.57 €		122 588.22 €	
- Rémunération intermédiaires et honoraires	10 994.40 €	+	4 518.70 €	+
Honoraires Avocat	8 880.00 €			
Frais d'arbitrage Qual. Rég.; + Finales CRC	2 114.40 €			
- Publicité, publication	10 610.82 €	+	2 040.00 €	+
Récompenses champions et vice-champions France	1 200.00 €			
Reversement CNC JEUNES + 200 €	4 000.00 €			
Trophées - Coupes Champions Régionaux	5 295.82 €			
Gerbe décès M. BROUSSE	115.00 €			
- Déplacements, missions	120 087.88 €	+	115 420.98 €	+
Sélection Jeunes pour CRENA à BASSENS	5 497.36 €			
Sélections bi-départementales jeunes + CRC	1 742.86 €			
Trophée des Pépites	3 755.61 €			
Centre Entraînement Régional - CRENA	15 163.43 €			
Championnat de France Jeunes	14 321.85 €			
Championnat de France Séniors.	47 782.61 €			
Championnat France Tir de Précision	5 342.04 €			
Qualificatifs Régionaux C.D.F.	1 591.99 €			
CRC PROVENCAL - VETERAN	2 374.72 €			
Frais Formations - Examens	1 809.30 €			
CONGRES FFPJP EVIAN - GRANDE SYNTHÉ	1 189.05 €			
A.G. CRNA PAU	5 117.80 €			
Frais Comité Directeur	6 908.67 €			
Déplacements du Président	1 138.31 €			
Frais Commissions Finances - Discipline - Sportive	4 914.56 €			
Frais déplacement Florence TRELLU	547.25 €			
Frais Dépt Cérémonies - CNOSF	334.00 €			
- Frais postaux et de télécommunications	261.25 €	+	292.40 €	+
- Services bancaires, autres	295.22 €	+	316.14 €	+
Aides financières	19 330.00 €	+	7 050.00 €	+
Nationaux Jeunes	1 750.00 €			
Rembts CRC 2022	16 580.00 €			
Coupe d'Europe des Clubs ST YRIEIX	1 000.00 €			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	300.92 €	+	300.92 €	+
Autres charges gestion courante	12 804.26 €		26 845.00 €	
Adhésion CROS	600.00 €	+	26 845.00 €	+
Site INTERNET	636.00 €			
Frais Formation Arbitres - Tronc Commun -	5 798.26 €			
Rembt concours régionaux	100.00 €			
Rembt Acompte CD16 versé à tort	5 670.00 €			
Total II	189 603.33 €		173 538.88 €	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	24 513.31 €		569.12 €	
PRODUITS FINANCIERS :				
Autres intérêts et produits assimilés	1 091.86 €	+	350.62 €	+
Total III	1 091.86 €		350.62 €	
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 091.86 €		350.62 €	
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	25 605.17 €		919.74 €	
Sur opérations de gestion	3 000.00 €	+	0.00 €	
Indemnités Discipline BONNAUD père et fils	3 000.00 €			
Total VI	3 000.00 €		0.00 €	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 000.00 €		0.00 €	
Total des produits (I + III + V)	215 208.50 €		174 458.62 €	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	192 603.33 €		173 538.88 €	
EXCEDENT	22 605.17 €		919.74 €	
Résultat :	22 605.17 €			

Les principales remarques sur le **Compte de Résultat détaillé 2023** sont les suivantes :

- Mécénat (Graphic Diffusion) : 500 € - C'est la société qui nous fournit les fanions,
- Subvention FFPJP Sportifs Haut Niveau : 4550 €, mais rien de versé pour le moment pour 2024,
- Subvention FFPJP CNC Jeunes : 4000 € - Pour verser le ratio aux comités qui avaient des équipes jeunes en CNC, le trésorier attend que la FFPJP ait viré cette somme sur le compte. Pour chaque équipe la FFPJP verse 800 € auquel s'ajoute 200 € de la Région pour un total versé par équipe de 1000 €.
- Championnat de Tir de Précision : 5342,04 € - Ce poste est très cher pour 3 joueurs et 3 joueuses,
- Remboursement acompte CD16 : 5670 € - Somme versée à tort en double par le CD16,
- Indemnités Discipline BONNAUD père et fils : 3000 € - C'est le montant des indemnités fixées par le tribunal administratif pour cette famille,
- L'excédent 2023 de 22 605,17 €, contre celui de 919.74 € en 2022, est surtout dû à l'augmentation du nombre de licenciés par rapport à 2022,
- Il y a des variations entre 2023 et 2022 en particulier pour la cotisation CROS mais cela est dû à une ventilation des frais différente (la présentation n'est pas identique pour les 2 années).

Certaines personnes s'inquiètent sur la baisse des subventions. Il est confirmé que l'aide de l'ANS pour le CRENA baisse tous les ans malgré que le niveau aurait dû être conservé. La somme de 4000 € versée par la région, c'est la première fois que nous l'obtenons pour le CRENA, alors que les autres années, nous ne l'avions que pour les formations (Tronc Commun, BF1).

Les résultats sont bons, mais il ne faut pas faire des dépenses exagérées pour assurer l'avenir.

Le Président remercie Christian DEVAINE pour son travail.

Rapport des vérificateurs aux comptes Alain LE DE

Rapport des vérificateurs aux comptes – Exercice 2022-2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous nous sommes rendus le 26 octobre dernier au siège du comité de la Charente à ST YRIEIX afin d'effectuer la vérification des comptes du comité Régional de la Nouvelle Aquitaine arrêtés au 3 septembre 2023.

La vérification a donc porté sur la période du 01 octobre 2022 au 30 septembre 2023.

Je remercie le Trésorier Général du Comité Régional Monsieur Christian DEVAINE d'avoir facilité ce travail en permettant l'accès au logiciel BASICOMPTA utilisé pour la saisie comptable et en mettant à notre disposition les justificatifs des dépenses et des recettes, les relevés bancaires et les chèquiers utilisés au cours de cet exercice.

Je remercie également Madame Marie MAZZER pour l'aide qu'elle m'a apporté dans cette mission.

Le contrôle a donc porté sur la révision des comptes de bilan, sur le pointage de l'état de rapprochement, et par sondage sur les justificatifs des dépenses et recettes.

Le total des charges s'établissant à 192 603,33 € et celui des produits à 215 208,50 €, il en résulte un résultat financier excédentaire de 22 605.17 €.

L'état de rapprochement que nous avons intégralement contrôlé fait apparaître un montant de 9225,48 €. Il s'agit des écritures comptables enregistrées dont le dénouement bancaire n'est pas encore intervenu. En l'occurrence des chèques émis non débités à la date du 30 septembre 2023.

La trésorerie disponible qui, au début de cet exercice était de 122 262,70€ s'établit à 153 736,96€ répartis à hauteur de 13 736,96 € sur un compte chèque et à hauteur de 140 000 € sur un livret A, tous les deux détenus au Crédit Mutuel.

Ainsi sur la base des contrôles que nous avons effectués, nous pouvons déclarer que les comptes qui viennent de vous être présentés sont sincères et reflètent la réalité de la situation comptable et financière du Comité Régional de Nouvelle Aquitaine.

En conséquence de quoi, nous vous invitons à les approuver et à remercier votre trésorier Monsieur Christian DEVAINE pour son investissement dans la réalisation de sa mission.

Le président remercie Alain LE DE pour son travail de vérifications.

Approbation du compte-rendu financier

Il est fait appel pour un 2^{ème} vérificateur aux comptes. Un mail sera fait à tous les comités pour avoir des candidatures.

Alain LE DE est reconduit pour 2024.

Il est rappelé qu'il faut compter sur environ une année d'avance en trésorerie pour avoir une certaine liberté avec le budget prévisionnel.

Le président met au vote l'approbation du compte-rendu financier.

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

Rapport commission des arbitres, Roland ARMAND

Suite à l'examen d'arbitre Régional, qui a eu lieu le dimanche 15 janvier 2023.

Rappel : Note admissible de 13,5 / 20 pour pouvoir passer l'épreuve pratique sur le terrain, lors des championnats Régionaux

5 candidats inscrits à l'examen, dont une candidate,

2 candidats reçus à l'examen Théorique d'Arbitre Régional :

- Monsieur ROBLIN Christophe (CD87) : Moyenne 16,7/20, Examen pratique lors du championnat Régional Tir de Précision + championnat Régional des clubs + championnat Régional Doublette Provençal dans le comité CD87.
- Monsieur TOURNEUX Ludovic (CD40) Moyenne 13,7/20, Examen pratique lors des championnats Régionaux qui auront lieu dans le CD40.

3 candidats dont une féminine, non reçus à l'examen Théorique d'Arbitre Régional :

- Madame POIRIER Cécile (CD40) Moyenne 11,85/20,
- Monsieur JAUBERT Éric (CD24) Moyenne 13/20,
- Monsieur MOYEN Laurent (CD87) Moyenne 10/20.

Il est rappelé que Monsieur Michel SORA (CD33) a été admis à l'examen d'Arbitre National.

Arbitres sur les différents Championnats Régionaux Nouvelle-Aquitaine 2023 :

- Le 08/05 à St YRIEIX LA PERCHE (CD87) championnat Tir de précision :
Laetitia AIGUEPERSE
- Du 18 au 21/05 à HAGETMAU (CD40) Championnats : Doublette Masculin, Triplette Masculin, Individuel Féminin, Triplette Féminin, Doublette Mixte et Triplette Vétéran :
Patrick COUFIGNAL
- Du 27 au 29/05 à BOURESSE (CD86) Championnats : Individuel Masculin, Doublette Féminin, Triplette Mixte et Triplette Promotion :
Patrick BUGEAT
- Les 27 et 28/05 à CHAMPDENIERS (CD79) Championnats : Triplettes Jeunes Minime, Cadet, Junior :
Roland ARMAND
- Les 03 et 04/06 à USSAC (CD19) Championnat Triplette Provençal :
Thomas MARTIN
- Les 10 et 11/06 à CONDAT (CD87) Championnat Triplette Provençal :
Laëtitia AIGUEPERSE

En ce qui concerne le Pool National d'Arbitrage, et suite à un sondage, nous avons proposé au Comité Directeur de la Fédération :

- La suppression de la limite d'âge de 65 ans pour appartenir au PNA, remplacée par l'obligation, à tous les arbitres appartenant au PNA âgés de 65 ans dans l'année, de présenter un certificat médical de non-contre-indication à l'arbitrage rédigé par un médecin qui sera envoyé uniquement au médecin Fédéral qui donnera les conclusions sur la pratique ou non sur l'arbitrage.

- Également nous avons proposé la suppression de la limite d'âge pour les candidats souhaitant passer au grade supérieur : elle est remplacée par l'obligation à tous les candidats arbitres à l'examen de présenter un certificat médical de non-contre-indication à l'arbitrage rédigé par un médecin du sport qui sera envoyé uniquement au médecin Fédéral qui donnera les conclusions sur la pratique ou non sur l'arbitrage. Cette mesure sera accompagnée d'une décision de la commission indépendante qui devra donner un avis sur la capacité à passer au grade supérieur.

Les critères qui devront être retenus :

- La condition physique définie uniquement par un médecin,
- La condition psychologique définie uniquement par un médecin,
- La capacité à gérer un concours de grande compétition (définie par la commission indépendante),
- La capacité à s'intégrer dans un groupe (définie par la commission indépendante).

Réponse du Comité Directeur :

- Le Comité Directeur valide la suppression des âges pour passer au grade supérieur. Toutefois une commission devra être créée en tenant compte des éléments ci-dessus.
- Cette commission devra exister au niveau régional pour les arbitres départementaux qui souhaitent passer l'examen régional.
- Cette commission devra être créée au niveau national pour les arbitres régionaux qui souhaitent passer l'examen national. Idem pour les arbitres nationaux qui souhaitent passer l'examen du PNA.

En espérant avoir plus d'informations très vite.

J'ai également demandé à Patrick GRIGNON de revenir à l'ancienne méthode en ce qui concerne les examens d'arbitre, que ce soit Départemental et Régional sans passer par le centre de formation. La demande sera proposée au Comité Directeur.

MEMBRES DE LA SOUS COMMISSION DE DISCIPLINE REGIONALE D'ARBITRAGE :

- Evelyne VIDAL CD17 : Responsable
- Alain NEHEMIE CD86 : Membre,
- Nicolas RENELIER CD79 : Membre,
- Patrick COUFIGNAL CD47 : Membre,
- Patrick BUGEAT CD33 : Membre,
- Thomas MARTIN CD19: Coopté.

Tous les comités ont reçu le calendrier des formations, tronc commun, Arbitre Départemental, Arbitre Régional, BF1 et Recyclage.

Rappel : l'examen d'Arbitre Régional aura lieu le troisième dimanche de janvier, le 14 janvier 2024.

A ce jour, une candidate Madame Cécile POIRIER du Comité des Landes.

Il y a deux candidats à l'examen d'Arbitre National :

- Ludovic TOURNEUX du comité des Landes en filière normale, 2 jours et demi,
- Kévin BONNEFOI du comité de la Dordogne en filière accélérée sur 5 jours,
- En plus Christine CABIROL du comité de la Dordogne.

Dès que j'aurai les lieux exacts, je mettrai en place les arbitres pour les Championnats Régionaux 2024.

Merci pour votre attention. Roland ARMAND

Le président remercie Roland ARMAND pour son travail dans la commission d'arbitrage.

Rapport commission sportive Jacques LACAVE

Quelques mots particulièrement sur 3 joueurs qui sont très brillants :

Résultats de Jean FELTAIN en 2023 :

- Champion de France Triplette,
- Demi-finaliste en Doublette et en individuel,
- Champion d'Europe Triplette sénior.

Une saison fabuleuse pour ce jeune joueur et nous devrions entendre parler de lui encore longtemps.

Félicitations pour le titre de championne de France pour l'équipe de Triplette Féminine de DORDOGNE 24 (MUSSIDAN) PEYRE Nelly, DEBORD Charlene et LABROUSSE Valérie. Une équipe avec 2 joueuses confirmées et déjà titrées mais c'est un grand résultat pour cette équipe. PEYRE Nelly et LABROUSSE Valéry, ces 2 joueuses qui ont brillé partout en doublette et individuel.

Également le résultat de PEYRE Nelly aux championnats du Monde Doublette Féminin à COTONOU (Bénin) et son départ pour les championnats du monde Triplette Féminin à BANGKOK (Thaïlande). Elle fait un retour en force dans son comité de Dordogne et dans l'équipe de France.

Un rappel des principaux résultats aux championnats de France qui sont les suivants :

- Champion de France Triplette Masculin : GRANDET Thierry, HELFRICK Moïse et FELTAIN Jean de la GIRONDE 33
- ½ finaliste Triplettes Masculin : MAGNY Baldwin, LAMBERGER Donovan et ZIGLER Nelson des PYRENEES ATLANTIQUES 64 (Pasteur)
- ¼ de finale Triplette Masculin : les 3 frères LAHMAZA ABDELMadjid, LAHMAZA Lofti et LAHMAZA Khaled de NOUVELLE AQUITAINE/033 (Bassens)
- Championne de France Triplette Féminin : PEYRE Nelly, DEBORD Charlene et LABROUSSE Valérie de DORDOGNE 24 (Mussidan)
- ¼ de finale Triplette Féminin : TEMPEREAU Sophie, FAUGER Sophie et TEMPEREAU Iris des DEUX SEVRES 79
- ½ finaliste Doublette Mixte : DELABY Karine et DELMAS Stéphane des LANDES 40 (Seignosse)
- ¼ de finaliste Doublette Mixte : BAGILET Rosine et BUISSON Alexandre de NOUVELLE AQUITAINE/024 (Brantôme)
- ¼ de finaliste Doublette Mixte : REINHART Linda et REINHART Kenjy de NOUVELLE AQUITAINE/047 (Pindères)
- ½ finaliste Individuel Féminin : REINHART Linda de NOUVELLE AQUITAINE/047 (Pindères). Cette joueuse a fait une très belle saison
- Finaliste Triplette Provençal : HIVERT Mickael, CASTEUBLE Rémy et CASTEUBLE Louis de NOUVELLE AQUITAINE/079 (Champdeniers). Des joueurs qui sont confirmés et réguliers en Pétanque et Provençal
- ¼ de finale Triplette Vétéran : MENSE Jacky, OLMOS Christian et BEURIOT Didier de CHARENTE MARITIME 17
- ¼ de finale Triplette Vétéran : PINALIE Francis, VATIN Patrick et LAFAYE Guy de DORDOGNE 24 (résultat 12 à 13 contre l'équipe de FAZZINO champion de France)
- ½ finaliste Individuel Masculin : FELTAIN Jean de NOUVELLE AQUITAINE/033
- ¼ de finaliste Individuel Masculin : HELFRICK Moïse de la GIRONDE 33. Il confirme son parcours cette saison
- ¼ de finaliste Doublette Féminin : PEYRE Nelly et LABROUSSE Valérie de DORDOGNE 24
- ½ finaliste de tir de Précision Féminin : GOMEZ Mélissa de HAUTE-VIENNE 87 (Isle).

Le bilan de ces championnats de France est le suivant :

- 2 titres de champions de France en Triplette Féminin et Masculin,
- 1 finaliste en Triplette Provençal,
- 8 places de ½ finaliste,
- 11 places de ¼ finaliste.

La Région Nouvelle Aquitaine était bien placée dans beaucoup de championnats et c'est un très bon résultat. Il y a eu beaucoup d'équipes présentes dans le dernier carré ou le dimanche matin.

Championnats Régionaux :

Il a été constaté une bonne qualité sur la plupart des organisations.

Ils se sont déroulés sur les sites d'Hagetmau (40), Boursesse (86), Champdeniers (79), Condat (87) et Ussac (19).

Il faut remercier les clubs et comités qui ont organisés ces championnats.

Il y avait au total 18 championnats régionaux y compris le tir de précision.

Les meilleurs résultats sont pour les comités suivants :

- CD24 : 4 titres et 4 places de finalistes,
- CD33 : 2 titres et 1 place de finaliste,
- CD16, CD79, CD87 et CD47 : 2 titres .

Tir de Précision Féminin à SAINT YRIEIX LA PERCHE :

- Champion : THEBAUD Deborah (CD33),
- Vice-champion : MAURY Brigitte (CD79),
- Barragiste : GOMES Mélissa (CD87).

Tir de Précision Masculin à SAINT YRIEIX LA PERCHE :

- Champion : MORLON Antoine (CD87),
- Vice-champion : RABAT Thomas (CD17),
- Barragiste : FELTAIN Jason (CD16).

Doublette Masculin à HAGETMAU :

- Champion : LEBOURG ANTONIN, VERGNE CHRISTOPHE (0190216/PETANQUE ROSIEROISE/019),
- Vice-champion : REGNARD JULIEN, LEHMANN WILLY (0471010/A L AGEN/047) ,
- Barragiste : GRANDET THIERRY, MAILLE JORDAN (0330614/LA BOULE MOULIETSOISE/033).

Individuel Féminin à HAGETMAU :

- Champion : MOREAU VALÉRIE (0172012/ROYAN PETANQUE/017),
- Vice-champion : BAILLY AURORE (0330324/ARCACHON BOULES/033),
- Barragiste : REINHART LINDA (0473192/PINDERES PETANQUE/047).

Triplette Vétérans à HAGETMAU :

- Champion : COPPA PATRICK, DATAS-TAPIE YVES, VINUALES JEAN PIERRE (0640026/PETANQUE PASTEUR/064),
- Vice-champion : CALANDRE BRUNO, VALLEJO JACQUES, FOREST PATRICK (0160059/LA ROCHEFOUCAULD/016),
- Barragiste : DE MARCO JACQUES, DUBOIS PATRICK, POMIES SERGE (0472260/SAMAZAN/047).

Triplette Féminin à HAGETMAU :

- Champion : JARDEL SOPHIE, PEYNAUD MARIE, GRANIER MAGALI (0240550/E S MONTIGNAC PETANQUE/024),
- Vice-champion : RIFFAUD CHRISTELLE MILLER CÉLINE SERFS VALÉRIE (0401007/CB CAZERES ADOUR/040),
- Barragiste : CHAUMONT STÉPHANIE, FILLEUL LAURENCE, ZAUZERE CÉCILE (0240270/PETANQUE THIBERIEENNE/024).

Triplette Senior à HAGETMAU :

- Champion : STEINBACH ISMAEL, FLORES EMMANUEL, ROLET MICKAEL (0160118/DIRAC ASPTT/016),
- Vice-champion : FELTAIN CHARLIE, FELTAIN DAVID, FELTAIN PAUL (0330406/PETANQUE CUBZACAISE/033),
- Barragiste : LAHMAZA ABDELMADJID, LAHMAZA LOTFI, LAHMAZA KHALED (0330908/C M O BASSENS/033).

Doublette Mixte à HAGETMAU :

- Champion : REINHART LINDA, REINHART KENJY (0473192/PINDERES PETANQUE/047),
- Vice-champion : BAGILET ROSINE, BUISSON ALEXANDRE (0240215/E P BRANTOME CHAMPAGNAC/024),
- Barragiste : CARPE MARIE CHARLOTTE, CAPELOT CARL (0870060/SAINT MAURICE NEXON/087).

Triplette Promotion à BOURESSE :

- Champion : MONTELS LAURENT, CHARENTON CHRISTOPHE, TARRAIN NICOLAS (PANA LOISIRS CD87),
- Vice-champion : BRUN BRYAN, SELLEZ JACQUES, BOISSOUT JEAN MARIE (AS ST JUNIEN CD87),
- Barragiste : DUPONTREUE PASCAL, BENONIE STÉPHANE, HERBACHE MAXIME (CD019).

Doublette Féminin à BOURESSE :

- Champion : LAFON MARYSE, DESMAISON MÉLISSA (24),
- Vice-champion : JOAQUIM CYNTHIA, LAVALARD MATHILDE (24),
- Barragiste : PARMENTIER ELISA, MOLLIET ADELIN (17).

Individuel masculin à BOURESSE :

- Champion : BALOGÉ MARIUS (79),
- Vice-champion : FELTAIN JEAN (33),
- Barragiste : MAGNY BALDWIN (64).

Triplette Mixte à BOURESSE :

- FARGE GAËLLE, PRUDHOMME ALAN, VIREVIALLE JEAN-CHRISTOPHE (19),
- MAURIE MURIEL, BOUTARD ANTHONY, FELTAIN JEAN WILLY (19),
- MILLER CÉLINE, MARSAN DAVID, CUBILIER CÉDRIC (40).

Triplette Provençal à USSAC :

- Champion : HIVERT MICKAEL CASTEUBLE RÉMY CASTEUBLE LOUIS (79),
- Vice-champion : BERNADET ANTHONY CONAN JEAN-FRANÇOIS WINDERSTHIN NATHAN (24).

Doublette Provençal à CONDAT :

- Champion : BERNADET ANTHONY, CONAN JEAN-FRANÇOIS (24),
- Vice-champion : CHAUSSEPIED DIDIER, MORISSEAU STÉPHANE (17) .

Résultats CNC/CRC Vétéran :

- Champion CRC : BISCAROSSE (40) termine 4^{ème} de son groupe en CNC avec 2 défaites et un match nul.
- Finaliste du CRC Vétéran : GUERET (23).

Résultats CNC/CRC Provençal :

- Champion CRC : RILHAC RANCON (87) : termine 1^{er} de son groupe en CNC avec 3 victoires et termine finaliste du CNC contre BRIANCON SERRE CHEVALIER (05) (terre du Jeu Provençal). Très beau parcours pour ce club.
- Finaliste CRC : ST GEORGES DE DIDONNE (17) : termine 4^{ème} de son groupe en CNC avec 1 victoire et 2 défaites. Il faut souligner la qualité de ce club en particulier en Provençal.

Résultats CNC1 OPEN en 2022 : CMO BASSENS Pétanque (33). Ils ne seront pas qualifiés pour la phase finale 2023 malgré leur 3^{ème} place.

Résultats CNC3 OPEN en 2022 : Amicale Laïque AGEN (47), finaliste du CNC3 et monte en CNC2 ainsi que AJ MONTMOREAU (16).

En CNC1 OPEN :

- ISLE (87) est qualifié pour la phase finale à 4 en finissant 2^{ème} de sa poule et se maintient pour 2024.
- Se maintiennent en CNC1 : CMO BASSENS Pétanque (33), ASPTT GUERET (23).
- Descente en CNC2 : Pétanque Club ANGOULEME Saint-Cybard (16).

En CNC2 OPEN :

- Se maintiennent en CNC2 : Espérance Pétanquaise de CHAMPDENIERS (79), Pétanque PAU-PASTEUR (64), Amicale Laïque AGEN (47) et Pétanque du CYRANO BRIVE (19).
- Descente en CNC3 : AJ MONTMOREAU (16).

En CNC3 OPEN :

- Monte en CNC2 : ANTRAN (86) Montée de CRC en CNC3 en 2022 et montée de CNC3 en CNC2 en 2023.
- Se maintiennent en CNC3 : PPB BRIVE (19) BRANTOME (24) Pétanque Club CHATELAILLON PLAGE (17), Pétanque de L'ESPLANADE MARMANDE (47).
- Descente en CRC : SAINT PRIVAT (19) et PAU BERNADOTTE (64).

Phase finale des CRC OPEN les 18 et 19 novembre 2023 à Saint Yrieix (16) avec les 3 places pour les montées en CNC3 en 2024. Les montées sont supérieures aux descentes entre le CNC3 et le CRC pour 2024. Il sera nécessaire de repêcher une équipe en CRC.

En CNC1 Féminin :

- Descente en CNC2 : CMO BASSENS Pétanque (33) (moins bonne 5^{ème} sur 8 équipes).

En CNC2 Féminin :

- Monte en CNC1 : BAZAS (33).
- Se maintiennent en CNC2 : ASPTT DAX (40) Pétanque et PAU Pasteur (64).
- Descente en CRC : EP CHAMPDENIERS (79), Esplanade MARMANDE (47) et MONTIGNAC (24).

EP CHAMPDENIERS (79) et MONTIGNAC (24) étaient montées de CRC en 2022 mais malheureusement redescendent pour 2024.

Phase finale des CRC Féminin les 18 et 19 novembre 2023 à Saint Yrieix (16) avec les 3 places pour les montées en CNC2 en 2024. Les montées et descentes entre le CNC2 et le CRC s'équilibrent pour 2024.

Il faudra plus tard confirmer les lieux des championnats régionaux pour 2024. Il faudra également positionner le championnat de Tir de Précision Jeunes (Juniors masculin et féminin) (lieu et date).

Il fait remarquer que 2 équipes du même club peuvent monter en CNC, le règlement le permet. Le cas peut se présenter pour le club d'ISLE (87) qui a 2 équipes en phase finale CRC Féminin.

Le Président remercie Jacques LACAVE pour son travail et l'ensemble des précisions qu'il nous a apporté.

Rapport commission jeunes Francis CHENOT

Compte rendu de l'année 2023 – JEUNES

- Effectifs 2023 : 1207 jeunes, dont 285 filles.
- Effectifs 2022 : 1158 jeunes
Soit 51 jeunes de plus.

Triplettes Jeunes Départemental :

- 705 jeunes ont joué sur 1167
- 60% de l'effectif total a joué
- 462 jeunes n'ont pas joué

Sur toutes les régions, nous avons fini 4^{ème} avec le pourcentage de 60%

Régional Jeunes à CHAMPDENIERS (79) les 27 et 28 mai :

- 31 équipes Minimes,
- 32 équipes Cadets,
- 30 équipes Juniors.

Qualifiés pour le France :

- 3 équipes minimes,
- 3 équipes cadets,
- 3 équipes juniors.

Sur les 12 départements, il n'y en a que 6 représentés dans les qualifiés.

Les 17, 24, 33, 40, 47, 64 donc 50% des départements ne seront pas été représentés (16, 19, 23, 79, 86, 87).

Il faudrait que le champion de chaque comité soit présent au championnat de France.

Résultats des championnats Régionaux Jeunes :

Triplette Minime à CHAMPDENIERS :

- Champion : WEISS Joris, RENARD Tchad, FERRER Nelson (33),
- Vice-champion : JOUBERT Djulyan, AUTHIER Joan, BONIS Kylian (24),
- Barragiste : BORDELOUP Mathis, CAPDEPON Esteban, FERNANDES Léandro (40).

Triplette Cadet à CHAMPDENIERS :

- Champion : BRUGEAUD Enzo, ZAUZERE Malone, LABROT Ken (24),
- Vice-champion : MARLIN ALIOUA Mathis, FLORES Gaëtan, LAGUE Théo (33),
- Barragiste : PEYS SANTOS Almeida, FELTAIN Goine, BEGUEY Louis (33).

Triplette Junior à CHAMPDENIERS :

- Champion : CASILE Florian, CHARPENTIER Davis, CHAGNEAU Tom (47),
- Vice-champion : TEILLAGORRY Mathias, JOBLOT Noé, REGUENGUA Pauline (64),
- Barragiste : PERE Bastien, CROQUEFER Kellyane, QUANQUOIT Alexis (17).

Championnat France Jeunes les 19 et 20 août à NEVERS :

Tir de précision Junior :

- REINARD Louiso (CD16) perd en ½ finale,
- WEIGEL Tcheilley (CD86) classé 10^{ème}.

Résultats Minimes :

3 équipes minimes qualifiées à la Région + l'équipe championne de France 2022

- 1 équipe perdue dans le A en ½ finale du France – CD40

- 1 équipe perdue dans le A en 1/8 de finale du France – CD33,
- 1 équipe perdue dans le A en 1/16 de finale du France – CD24,
- 1 équipe perdue dans le B en ½ finale coupe de l'avenir – CD40.

Résultats Cadets :

3 équipes cadets qualifiées à la Région + l'équipe championne de France 2022

- 1 équipe perdue dans le A en ¼ de finale du France – CD33,
- 2 équipes perdues dans le A en 1/16 de finale du France – CD24 et CD33,
- 1 équipe perdue dans le B en ½ finale coupe de l'Avenir – CD47.

Résultats Juniors :

3 équipes juniors qualifiées à la Région

- 1 équipe perdue dans le A en 1/4 de finale du France – CD17,
- 1 équipe perdue dans le A en 1/16 de finale du France – CD64,
- 1 équipe championne dans le B en coupe de l'Avenir – CD47.

Sélection Régionale à Bassens les 23 et 24 septembre

- 51 jeunes présents : 9 filles et 42 garçons
- CRC Jeunes les 9 et 10 septembre à SOUSTONS
- 7 équipes Minimes,
- 7 équipes Cadets,
- 8 équipes Juniors.

5 départements (16, 17, 79, 86, 87) ne sont pas représentés. Il est inadmissible que chaque comité ne soit pas présent à ce championnat.

CNC Jeunes du 27 au 29 octobre à ST YRIEIX

- 2 équipes Minimes CD47 et CD40,
- 3 équipes Cadets CD24, CD40 et CD47,
- 2 équipes Juniors CD47 et CD64.

Résultats Minimes :

- SOUSTON CD40 perdu en finale,
- MARMANDE CD47 perdu en ¼ de finale.

Résultats Cadets :

- NAILLAC / CHAMPAGNAC / MONTPON CD24 perdu en finale,
- MARMANDE CD47 perdu en ¼ de finale,
- SOUSTON CD40 perdu en ¼ de finale.

Résultats Juniors :

- MARMANDE CD47 perdu en ¼ de finale,
- MOURENX CD64 perdu en ¼ de finale.

TOURNOI DES PEPITES

- Equipe Nouvelle Aquitaine 1 - 4^{ème} au général,
- Equipe Nouvelle Aquitaine 2 - 9^{ème} au général.

Par Equipe :

- Equipe Nouvelle Aquitaine 1 – pour les défis point et tir – Champion Minime Défis Points,
- Champion : Iban OGUINENA - Equipe Nouvelle Aquitaine 1 – CD40,
- 15^{ème} : Mylo BELOTTI - Equipe Nouvelle Aquitaine 1 – CD19.

Minime Défis TIR

- 6^{ème} : Zayshen HELFRICK - Equipe Nouvelle Aquitaine 1 – CD16,
- 10^{ème} : Joan AUTHIER - Equipe Nouvelle Aquitaine 2 – CD24.

Cadet Défis Points

- 2^{ème} : Roxane CROQUEFER - Equipe Nouvelle Aquitaine 1 – CD17,
- 3^{ème} : Pierre METREAU - Equipe Nouvelle Aquitaine 2 – CD17,
- 4^{ème} : Louis BEGUEY - Equipe Nouvelle Aquitaine 1 – CD33,
- 8^{ème} : Lana DELAGE - Equipe Nouvelle Aquitaine 2 – CD33.

Cadet Défis Tir

- Champion : Mathéo PEYS SANTOS ALMEDIA - Equipe Nouvelle Aquitaine 1 – CD33,
- 23^{ème} : Daymon REINHART - Equipe Nouvelle Aquitaine 2 – CD47,
- 37^{ème} : Nicolas TEILLAGORY - Equipe Nouvelle Aquitaine 1 – CD64.

Junior Défis Points

- 6^{ème} : Pauline REGUENTA - Equipe Nouvelle Aquitaine 1 – CD64,
- 7^{ème} : Maelys PINTO - Equipe Nouvelle Aquitaine 2 – CD64.

Junior Défis Tir

- 2^{ème} : Florian CASILE - Equipe Nouvelle Aquitaine 1 – CD47,
- 6^{ème} : David CHARPENTIER - Equipe Nouvelle Aquitaine 1 – CD47,
- 14^{ème} : Alexis PREVOT - Equipe Nouvelle Aquitaine 2 – CD47,
- 25^{ème} : Raphael LAUER - Equipe Nouvelle Aquitaine 2 – CD33.

Le Président remercie Francis CHENOT pour son travail.

Rapport commission Féminines Yvette DELOL

La commission Féminine est composée de :

Présidente : Mme DELOL Yvette,
Membres : Mmes BOURIDEYS Joëlle, NOEL Sandrine, MAZZER Marie, Mrs DEVAINE Christian et OLIVAN Christian.

Il n'y a pas eu en 2023 de réunion de cette commission.

La présidente a l'intention que soient organisés dans chaque comité des entrainements des Féminines.

Un courrier type a été envoyé à chaque comité. Certains n'ont pas transmis ce courrier à leurs clubs et d'autres ont juste renvoyés le courrier type sans changer les coordonnées pour les adapter aux coordonnées des responsables des féminines de leurs comités.

Elle remercie l'ETR pour l'aide qu'elle a reçu en particulier avec les supports d'entrainements.

Elle nous confirme que le CD24 organisera des entrainements pour les Féminines en 2024 et elle espère que les autres comités suivront.

Le CD17 c'est un peu investi il y a deux ans et il reste un peu réservé pour l'avenir.

Rapport commission Finances et statuts et règlement Alain FORETNÉGRE

Commission statuts et règlements (Alain FORETNEGRE) :

L'ensemble du règlement reste inchangé, juste quelques petites précisions qui sont les suivantes :

- Obligation d'avoir un lecteur de licences et d'un ordinateur,
- Obligation du contrôle des licences,
- Marqueurs de score pour les phases finales,
- Pas d'obligation d'avoir un délégué pour chaque comité, mais sa présence est souhaitable.

Les règlements mis à jour seront envoyés à tous les comités.

Pour les CRC, les modifications sont les suivantes : pour le CRC Provençal, les rencontres se déroulent sur 3 journées (3 week-ends) – 1 journée avec une seule rencontre et pour les 2 autres journées - 3 rencontres sur le week-end.

Il y a 2 modifications non votées à ajouter :

- Amende de 100 € pour la liste initiale non fournie,
- Tirage non intégral pour les phases finales contre éventuellement le règlement fédéral en particulier pour le provençal.

Il faudra penser au contrôle d'alcoolémie pour les CRC et les CNC.

Il est rapporté certains problèmes pour un CNC : pas de lecteur de licences, pas d'appareil de contrôle de boules, et pas d'appareil de contrôle d'alcoolémie. Il est nécessaire que les organisateurs contactent leurs comités pour disposer de tout le matériel nécessaire.

Il est rappelé qu'il faut un ordre de mission pour faire les contrôles d'alcoolémie. Malheureusement, il devient difficile de trouver des volontaires pour faire les contrôles d'alcoolémie.

Il existe plusieurs pratiques dans le contrôle de l'alcoolémie en fonction des comités, certains ne font pas le nécessaire pour faire des contrôles, d'autres font des contrôles systématiques et pour finir d'autres font plus ou moins de contrôles aléatoires.

Il est proposé que pour 2024, chaque comité nous indique le nombre de contrôles d'alcoolémie effectués dans la saison.

Tous ces points sont à voir par la commission statuts et règlements ainsi que s'il est utile de rappeler la réalisation des contrôles d'alcoolémie.

Le secrétaire du CD33 tient à nous informer des problèmes d'alcoolémie dans son comité.

Il regrette qu'on puisse voir des officiels avec verre à la main et une cigarette sur l'estrade à Bassens par exemple et il faut pour lui, donner l'exemple. Il est demandé si les officiels, arbitres ou délégués peuvent être contrôlés ? Oui, bien sûr. Il évoque le cas du club de Bruges après des poursuites pour vente d'alcool. Il dénonce les attaques à l'encontre du président du club et les problèmes de santé qui en résultent. C'est inadmissible et il ne comprend pas la demande de passage en discipline.

Il nous annonce que le CD33 a pris la décision de ne plus vendre d'alcool (même boissons de catégorie 3).

Il a peur que toutes les qualifications ne puissent être organisées à cause de cette interdiction.

Rapport commission de discipline Alain NÉHÉMIE.

Il regrette que des comités gardent sous le coude des affaires de discipline jusqu'à ce que le délai soit dépassé et alors automatiquement renvoyées à la commission Régionale.

Il évoque les affaires suivantes qui sont concernées :

CD64 : Aucune personne présente, ni prévenu, ni plaignants, ni témoins : il a été décidé de leur imputer les frais.

CD87 : Refus de convoquer le prévenu, le président l'a démis de ses fonctions.

CD47 : Une affaire est en cours pour des absences au championnat de France.

Il évoque l'affaire du CD 87 : Problème pour propos sexistes par messagerie via FACEBOOK envers des femmes suite à la journée de la femme du comité.

Il nous fait part des frais d'avocat pour la rédaction et le suivi des dossiers au CNOSF.

Il rappelle le cout élevé des réunions de la commission car les membres viennent de toute la région. Heureusement une partie des amendes sont payées mais pas la totalité.

Certains indiquent que les témoins se déplacent à leur frais et à leurs risques.

Il est évoqué les affaires concernant le CD40 :

LACHEF Mounia : Cette affaire ne concerne que le Comité des Landes et elle n'a pas à être traitée ici en Assemblée Générale de la Région. Un courrier est en attente du président de la FFPJP.

Affaire Concours HERM :

Le président de la région nous communique la réponse de l'avocat de la FFPJP sur les questions du CD40 concernant cette affaire.

Le président du CD40 prend la parole pour défendre et expliquer la décision de la commission de discipline qui l'a bien suivi et qui a condamné les prévenus aux peines maximales. Il réfute une grande partie des propos de l'avocat de la FFPJP qui serait là uniquement pour défendre la Région.

Certains membres s'inquiètent que le président du CD40, se mêle trop de sa commission de discipline et de ses décisions. Il est rappelé que cette commission est souveraine et que ses décisions n'ont pas à être remises en cause, même pas par le Président du Comité.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale de la Région n'est pas faite pour refaire les débats des commissions de discipline surtout sans les personnes concernées.

Le président de la Région nous rappelle que trop souvent nos décisions sont retoquées par le CNOSF qui nous reproche de juger trop durement et nous déboute de nos décisions. Nous avons été condamnés à payer des dommages et intérêts à certains prévenus trop durement condamnés. Il ajoute qu'il faut plus de solidarité entre les différentes commissions mais dans le respect des règles et procédures et d'éviter de les remettre en question.

Le président nous précise que nous sommes en attente de la décision du CNOSF qui sera envoyée au président du CD40, dès sa réception.

Le président nous informe qu'il a fait une demande de formation à la FFPJP. Elle a pour but de mieux former les membres des commissions de discipline et des élus des comités. Elle devrait être faite pour le début de l'année 2024.

Pour information la subvention de 1000 € pour le championnat de France va être versée rapidement au CD40.

Rapport commission ETR Guy DINIEL.

En attente du rapport de l'ETR car l'enregistrement est inaudible car plusieurs personnes parlent en même temps et il est difficile de suivre la logique du rapport et les divers propos.

Le Président remercie Guy DINIEL pour son travail ainsi que celui des membres de l'ETR et de tous les éducateurs. Il reconnaît que leur tâche n'est pas facile.

Rapport commission des finances Alain FORETNEGRE

Réunion du 27/10/2023

Présents : Alain FORETNEGRE, Marie MAZZER, Christian DEVAINE (Trésorier), Alain NEHEMIE

Je tiens à remercier Monsieur Christian DEVAINE, notre trésorier pour nous avoir reçus au boulodrome de LIMOGES.

Suite à la présentation des comptes de l'année 2023 vérifiés par les vérificateurs aux comptes, nous constatons que la politique de diminuer les charges et l'augmentation de prises de licences a eu un effet bénéfique sur le résultat du bilan.

Il est clair qu'il faut continuer dans cet esprit si nous voulons à l'avenir prévoir l'embauche d'un CTFR.

Nous avons élaboré un prévisionnel dans cet esprit, nous avons prévu 5 équipes jeunes pour le championnat de France 2024 dans chaque catégorie au lieu de 3 en 2023. La 6^{ème} équipe n'a pas été budgétisée.

Pour ce qui est de la demande de Monsieur Guy DINIEL (CRENA) pour l'achat de tablettes et logiciel, nous allons procéder à une consultation de prix.

Je regrette beaucoup que nous soyons toujours obligés de mettre une ligne importante d'apport de la Région pour équilibrer le prévisionnel, mais comment faire si nous ne baissons pas plus les charges, bien sûr l'augmentation de la cotisation pourrait y remédier si les charges ne devaient pas bouger, mais se serait encore les comités qui se verraient dans l'obligation de taxer plus les joueurs, et nous avons déjà une cotisation parmi les plus hautes.

Je termine ce rapport en vous souhaitant à tous et toutes une bonne assemblée et de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne saison sportive 2024. Merci.

Le Président remercie Alain FORETNEGRE pour son travail.

Présentation du budget prévisionnel.

Christian DEVAINE nous présente le budget prévisionnel qu'il a préparé avec la Commission des Finances pour 2024.

Les principales remarques sur le **Budget Prévisionnel 2024** qui suit sont :

- Les demandes de 12 tablettes, un PC et des logiciels (SAOS) pour l'ETR (Guy DINIEL) ont été intégrées pour 5000 €.
- Une imprimante pour le secrétaire (Alain NEHEMIE)
- Fournitures non stockables 1200 € – Cela correspond aux achats de carburant.
- Subvention Nationaux Jeunes : 2100 € - cette somme sera inférieure, car en 2024 il n'y a qu'un seul national Jeunes à OBJAT.
- Participation CNC : 5600 € - 7 équipes Jeunes au CNC à 800 € par équipe.
- Participation CRNA : 1909 € - Cette ligne correspond à la somme apportée par la Région pour équilibrer le budget
- L'augmentation importante des recettes des cotisations tient compte des augmentations de 2023 et non du prévisionnel pour 2023.
- Le budget ne tient pas compte du changement de lieu pour le Trophée des Pépites à St Pierre-Les-Elbeuf car l'information du changement a été tardif.

COMITE REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

17 Rue de la Moulinatte

33130 BEGLLES

BUDGET PREVISIONNEL 01/10/2023 AU 30/09/2024 (1)

CHARGES	2023/2024	2022/2023	PRODUITS	2023/2024	2022/2023
60 - Achats			70 - Ventes de produits finis, prestations de services		
Fournitures de bureau	1 100.00 €	1 100.00 €	Prestations de services	8 100.00 €	4 900.00 €
Fournitures non stockables	1 200.00 €	1 800.00 €	Centre Formation FFPJP	2 000.00 €	3 500.00 €
Autres (à préciser) Fanions - Ecussons	3 000.00 €	3 000.00 €	Organisation session BF1 FFPJP	5 000.00 €	1 000.00 €
Acquisition matériel informatique	5 000.00 €				
Tenues Championnat France	8 000.00 €	9 000.00 €	Inscription Concours Régionaux	1 100.00 €	400.00 €
Total achats	18 300.00 €	14 900.00 €			
61 - Services extérieurs			Vente de marchandises	300.00 €	1 000.00 €
Sous-traitance			Rembt diplômes - médailles - autres	300.00 €	1 000.00 €
Locations	7 000.00 €	1 500.00 €	Produits des activités annexes	1 600.00 €	1 400.00 €
Entretien équipement, matériel	500.00 €	250.00 €	Rembt frais dépit Président - FFPJP	1 200.00 €	1 000.00 €
Primes d'assurance			Autres remboursements	400.00 €	400.00 €
Documentation		200.00 €			
Divers (à préciser) Site INTERNET		650.00 €	Rembt sur Qualif.		
Total services	7 500.00 €	2 600.00 €	Total ventes	10 000.00 €	7 300.00 €
62 - Autres services extérieurs					
Rémunération intermédiaires	12 000.00 €	4 000.00 €			
Frais d'Arbitrage -	4 000.00 €	1 200.00 €			
Honoraires avocat	8 000.00 €	2 800.00 €	74 - Subventions d'exploitation	12 950.00 €	13 450.00 €
Publicité - Publications	10 500.00 €	2 500.00 €	Etat (ANS)	4 000.00 €	5 000.00 €
Evènements familiaux	500.00 €	500.00 €	Centre Régional d'Entraînement		
Rembt CNC - Champions	10 000.00 €	2 000.00 €	FFPJP ACCES HAUT NIVEAU	4 450.00 €	4 450.00 €
Déplacements, missions	166 700.00 €	168 648.00 €	Subvention personnel		
Qualif. Régionaux Champ. France	2 500.00 €	3 000.00 €	Aide Formation Sportif Haut Niveau DDJSP		
Frais CHAMPIONNATS de France Séniors	50 000.00 €	44 000.00 €			
Frais CHAMPIONNATS de France Jeunes	20 000.00 €	34 958.00 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine -Actions 2023/2024	4 500.00 €	4 000.00 €
Tir de Précision Jeunes	1 000.00 €				
			Actions 2023	4 500.00 €	4 000.00 €
Frais CRC	18 000.00 €	18 000.00 €			
Frais Sélections Jeunes Dépt + Qualif. CDF	10 000.00 €	12 000.00 €			
		- €	Mécénat d'Entreprise	500.00 €	500.00 €
Trophée des Pépites	2 500.00 €	3 740.00 €			
Centre Régional d'Entraînement	20 000.00 €	30 000.00 €	Fédération FFPJP	11 707.00 €	26 600.00 €
A.G. + Congrès	6 000.00 €	6 000.00 €	Fiche financière 2023	6 107.00 €	5 000.00 €
Frais Réunions C.R. + COMMISSIONS	12 000.00 €	9 350.00 €	Participation CNC	5 600.00 €	5 000.00 €
Stages, formations	5 100.00 €	800.00 €			
Discipline		4 000.00 €	Participation CRNA	1 909.00 €	16 600.00 €
Déplacements Président	1 600.00 €	2 800.00 €			
Frais postaux et téléphone	500.00 €	500.00 €			
Services bancaires et assimilés	350.00 €	350.00 €			
Total charges externes	173 650.00 €	169 498.00 €	Total subventions	25 157.00 €	57 150.00 €
63 - Impôt et Taxes			75 - Gestion Courante		
Taxes sur salaires			Cotisations Comités 5.00 € / licencié	172 000.00 €	135 000.00 €
Autres taxes et impôts			Mutations Externes	4 420.00 €	3 000.00 €
Total taxes			Total cotisations	176 420.00 €	138 000.00 €
64 - Salaires et charges					
Rémunérations, encadrements			Amendes / Pénalités diverses	800.00 €	1 500.00 €
Cotisations sociales			Remboursements divers	500.00 €	500.00 €
Autres charges de personnel			Total gestion courante	177 720.00 €	140 000.00 €
Total salaires et charges de personnel					
65 - Autres Charges de gestion courante					
Cotisations BASI COMPTA SAOS CROS	1 100.00 €	1 100.00 €			
Centre Formation FFPJP	4 635.00 €	4 200.00 €	76 - Produits financiers	1 100.00 €	400.00 €
Subvention Exceptionnelle Coupe d'Europe	1 000.00 €	1 000.00 €	77 - Produits exceptionnels		
Subvention Comités Organisateurs CDF	4 000.00 €	2 000.00 €	Mécénat, partenaires		
Subvention Nationaux Jeunes	2 100.00 €	3 150.00 €			
Site Internet	800.00 €		Remboursement de charges		
Total charges de gestion	13 635.00 €	11 450.00 €			
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles	1 000.00 €	1 000.00 €	Total produits exceptionnels		
68 - Dotation aux amortissements	201.00 €	402.00 €			
TOTAL DES CHARGES	214 286.00 €	199 850.00 €	TOTAL DES PRODUITS	214 286.00 €	199 850.00 €
Bénévolat	6 000.00 €	6 000.00 €	Bénévolat	6 000.00 €	6 000.00 €
TOTAL DES CHARGES	220 286.00 €	205 850.00 €	TOTAL DES PRODUITS	220 286.00 €	205 850.00 €

Approbation du budget prévisionnel

Le président met au vote l'approbation du budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Le président remercie la commission des finances et Christian DEVAINE pour leur travail et la réalisation de ce budget.

Questions Diverses

Les organisations des championnats Régionaux seront les suivantes :

1^{er} bloc : du vendredi 17 mai au lundi 20 mai 2024 :

- Dans le CD17, normalement à ROCHEFORT.

2^{ème} bloc : du samedi 25 mai au dimanche 26 mai 2024 :

- 25 et 26 mai 2024 : Jeunes à Saint-Vaury (23)
- 25 mai 2024 : Triplettes Promotions à Moulin Pinard -Limoges (87)

3^{ème} bloc : du samedi 1^{er} juin au dimanche 02 juin 2024 :

- Moulin Pinard -Limoges (87)

4^{ème} bloc : du samedi 08 juin au dimanche 09 juin 2024 :

- Saint-Aulaye (24) à proximité de Ribérac (24)

5^{ème} bloc : du samedi 08 juin au dimanche 09 juin 2024 :

- Salies de Béarn (64) au nord du département à proximité des Landes ou PAU (64)

Championnat de Tir de Précision Juniors Féminin et Masculin :

- Dimanche 9 juin 2024 9h à Saint-Aulaye (24)
- Un tableau des passages sera fait en fonction de l'éloignement de chaque comité
- Il y aura 2 Féminines et 2 Masculins à qualifier par comité.

Pour l'instant, les CD17, CD23, CD24, CD33, CD40, CD47, CD64 et CD86 doivent organiser les qualifications départementales. Cela fait 8 comités sur 12. Il est rappelé que si un comité organise un championnat Départemental, la Région est obligée d'organiser ce championnat.

Ce championnat est réservé uniquement aux Juniors et sans surclassement possible.

Les comités doivent fournir la liste des joueurs qualifiés au plus tard le 20 mai 2024.

Les dates pour les phases finales des CRC 2024 sont :

CRC Vétéran :

- Phase finale 10 et 11 septembre 2024 à St Yrieix (16)

CRC Provençal :

- Phase finale 21 et 22 septembre à USSAC (19)

CRC Féminin et OPEN :

- Phase finale 23 et 24 novembre 2024 à BRIVE (19)

CRC Jeunes :

Phase finale 07 et 08 septembre 2024 à BRIVE (19)

Listing des concours Nationaux et Régionaux 2024

Les Nationaux 2024 pour la Région Nouvelle-Aquitaine sont les suivants :

- National TYROSSE (40) : 15 et 16 juin 2024 – Doublettes Féminins (Top 300) – 2000 €
- National de l'Albret – NERAC (47) : 27 et 28 juin 2024 – Triplettes Vétérans (Top 300) – 3000 €
29 et 30 juin 2024 – Triplettes Mixtes (Top 300) – 4000 €
- National SOUSTONS (40) : 06 et 07 juillet 2024 – Triplettes (Top 500) – 5000 €
- National BELLAC (87) : 06 et 07 juillet 2024 – Triplettes (Top 500) – 4500 €
- National OBJAT (19) : 10 et 11 août 2024 – Triplettes Féminins (Top 500) – 3000 €
10 et 11 août 2024 – Triplettes (international) (Top 1000+) – 10 000 €
10 et 11 août 2024 – Triplettes Jeunes
- National ROCHEFORT (17) : 24 et 25 août 2024 – Triplettes (Top 500) – 4500 €
- National de CAPBRETON (40) : 31 Août et 01 septembre 2024 – Triplettes (Top 500) – 4500 €
- National de MIMIZAN (40) : 07 et 08 septembre 2024 – Triplettes (Top 500) – 5000 €
- National CHATELAILLON (17) : 21 et 22 septembre 2024 - Triplettes (Top 300) – 5000 €
- National PARTHENAY (79) : 28 et 29 septembre 2024 - Triplettes (Top 500) – 4500 €

Il y aura 12 Nationaux en 2024 pour 15 en 2023.

Les Régionaux 2024 organisés dans la Région sont les suivants :

- Régional ARTASSENX (40) : 09 avril 2024 – Triplettes – 1050 €
- Régional LALINDE (24) : 1^{er} mai 2024 – Triplettes Mixtes – 1500 €
- Régional BASSENS (33) : 1^{er} juin – Triplettes – 2500 €
- Régional SAINT LEONARD DE NOBLAT (87) : 07 juin 2023 - Triplettes Vétérans – 1050 €
- Régional MOURENX (64) : 08 et 09 juin 2024 – Doublettes – 1500 €
- Régional SOUSTONS (40) : 08 et 09 juin 2024 – Triplettes – 3500 €
- Régional TYROSSE (40) : 14 juin 2024 – Triplettes Vétérans - 1050 €
- Régional TYROSSE : 15 et 16 juin 2024 – Doublettes – 1500 €
- Régional MARANS (17) : 22 juin 2024 – Triplette Mixte - 2000 €
- Régional SAINT MAIXENT (79) – Doublettes - 1500 €
- Régional SAINT VICTURNIEN (87) : 28 juin 2024 - Triplettes Vétérans – 1050 €
- Régional MONTPON (24) : 29 juin 2024 - Triplettes Mixtes – 1100 €
- Régional AIRE SUR ADOUR (40) : 29 juin 2024 – Triplettes – 2250 €
- Régional BELLAC (87) : 5 juillet 2024 - Triplettes Vétérans – 1050 €
- Régional SAUJON (17) : 6 juillet 2024 – Triplettes – 2250 €
- Régional SAUBION (40) : 13 juillet 2024 - Triplettes – 2250 €
- Régional ST VINCENT DE PAUL (40) : 20 juillet 2024 - Triplettes – 2250 €
- Régional LA JONCHERE (87) : 21 juillet 2024 - Triplettes Mixtes – 1200 €
- Régional SAINTES (17) : 17 août 2024 – Doublettes - 1500 €
- Régional CHAURAY (79) : 31 août 2024 - Triplettes – 2250 €
- Régional CAPBRETON (40) : 31 août et 1^{er} septembre 2024 – Doublettes Féminines – 750 €
- Régional SAINT YRIEIX LA PERCHE (87) : 1^{er} septembre 2024 – Doublettes Mixtes – 750 €
- Régional CHAMPDENIERS (79) : 6 septembre 2024 - Triplettes Vétérans – 1050 €
- Régional MIMIZAN (40) : 6 septembre 2024 - Triplettes Mixtes – 1050 €
- Régional ANGLET MONTBRUN (64) : 7 septembre 2024 – Doublettes Féminines – 750 €
- Régional JURANCON (64) : 14 et 15 septembre 2024 - Doublettes – 2000 €
- Régional CHATELAILLON (17) : 20 septembre 2024 - Triplettes Vétérans – 1050 €
- Régional CONDAT / VIENNE (87) : 21 septembre 2024 - Doublettes Mixtes – 1050 €
- Régional CHATELAILLON (17) : 20 septembre 2024 - Triplettes Féminines – 1050 €
- Régional POMAREZ : 5 octobre 2024 – Triplette - 2250 €.

Le secrétaire fera la liste complète des Nationaux et Régionaux.

Il est rappelé aux comités de ne pas oublier le paiement des régionaux.

Il y a quelques incompréhensions sur le prix des engagements par équipe ou par joueur.

Le président nous rappelle le nombre d'équipes de la Région pour les championnats de France :

Il y a 3 équipes pour toutes les catégories sauf pour le provençal ou il n'y a que 2 équipes en Doublette et en Triplette (plus le vice-champion de France Triplette 2023 du CD79).

Les comités ont tous une équipe et en plus ils ont la possibilité de demander des équipes supplémentaires en fonction du reste disponible.

Le CD33 pose la question de savoir comment ils doivent faire pour organiser le Provençal si aucun club n'est candidat en particulier à cause de l'interdiction de vente d'alcool fort sur les championnats départementaux ?

Réponse : Il faut que le comité organise la compétition en se rapprochant de la mairie pour avoir l'autorisation de l'utilisation des terrains.

Une information venant de Laetitia AIGUEPERCE (arbitre européen du CD 87) que si un club engage 2 équipes en CDC en 2024, ce club aura l'obligation d'avoir un arbitre, sinon il aura une amende à payer. Cela va poser de gros problèmes si cette modification de règlement est approuvée.

Règlement CRC et en particulier le CRC provençal :

Pour certains, le club n'a pas à fournir la liste initiale pour les CRC, la feuille de match de la 1^{er} journée fait office de liste initiale. En conséquence il n'y pas lieu de faire payer une amende de 100 €.

Jean-Marc CAPBLANCQ fait remarquer qu'en l'état actuel des règlements, la fourniture de la liste initiale avant le début du CRC ou CNC est obligatoire. Pour cela il fait référence au règlement du CNC OPEN national qui suit :

REGLEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT DES CLUBS

10.2 – Changement d'équipe : Pour éviter que des joueurs puissent jouer dans différentes équipes de leur club, pour un même championnat (open, féminin, vétérans, jeu provençal) les comités départementaux doivent adopter les mesures suivantes :

Mesure générale :

- Établir des listes de joueurs par équipe (la liste n'est pas limitative et peut être évolutive en cours de saison mais ne doit pas inclure des joueurs ayant joué pour une autre équipe)

Mesure pratique :

Les clubs doivent faire parvenir à leur comité départemental dans un délai minimum de 15 jours avant la 1ère journée de compétition, les listes initiales de joueurs participant pour chaque équipe engagée en CRC et CNC. Après vérification, le comité départemental transmettra aux comités de pilotage régional ou national les listes des joueurs engagées en CRC ou CNC. En cas de rajout constaté sur les listes initiales de CRC ou CNC, le comité départemental d'appartenance en sera informé.

Le présent règlement a été adopté lors du comité directeur de mars 2023.

De même pour certains, le tirage intégral pour les finales CRC n'est pas autorisé par la FFPJP et la modification du règlement provençal n'est pas correct et devra être mis à jour si nécessaire.

Il est confirmé que ce mode de tirage de la phase finale a été fait pour le CRC Provençal en 2023.

Le président du comité de la Charente offre un agenda de poche à tous les membres de la Région.

Pour terminer, le Président remercie le comité de la Charente pour l'organisation de cette journée.

Il remercie en particulier Hervé HERVOUET, Président du CD16, Sandrine NOEL et Serge PAGNOUX de nous avoir accueillis dans leurs locaux et nous avons pu passer une bonne journée à travailler.

Le Président récompense, au nom de tous les membres de la Région, Madame Guillemette DEMARCY pour tout ce qu'elle fait comme travail pour la Région au sein du CD33 (accueil pour les réunions discipline, fiches de jeu pour les championnats de Région Jeunes pendant plusieurs années et bien d'autres choses encore).

Il est 17h30 la séance est levée.

Le Président du comité régional,



Le Secrétaire général,

